

LA CONCRETISATION DU PROTOCOLE - UNE AVANCEE MAJEURE



Le 30 juin 2017

La CAP du 29 juin 2017 a permis de promouvoir les premiers Commandants Divisionnaires bénéficiaires de la signature du protocole.

Nonobstant le 3^{ème} vivier dérogatoire, les heureux élus sont au titre du 1^{er} et du 2^{ème} viviers :

- ✓ des commandants à l'emploi fonctionnel qui restituent leur fonctionnel et qui prennent le grade,
- ✓ des commandants de plus de 8 ans qui ont fait une mobilité et qui ont un parcours de 8 ans au moins sur des N5 ou des N4 identifiés comme à particulière responsabilité,

Le GRAF 2017, c'est :

- ✓ 150 postes offerts sur 3 viviers, dont 8 sur le 3^{ème} vivier (5%),
- ✓ 816 candidats dont un grand nombre ne répondait qu'au 3^{ème} vivier,
- ✓ **Un ratio de promotion brut de 18% (150/816) ! Un ratio beaucoup plus élevé si on exclut les non-statutaires !!!**
- ✓ 1395 postes sommitaux pour les Officiers au lieu de 1315 initialement
- ✓ 150 nouveaux promus dès 2018 (CAP de fin d'année 2017).

Le GRAF va monter en puissance pour atteindre un chiffre de 1.800 emplois fonctionnels et commandants divisionnaires.

Il bénéficiera aux plus jeunes, qui s'inscrivent désormais dans un véritable parcours de carrière, et aux officiers confirmés qui peuvent désormais envisager une suite beaucoup plus attractive à leur carrière.

Ce résultat est celui de la politique ambitieuse pour les Officiers que mène SYNERGIE-OFFICIERS depuis sa création.

Cette évolution s'inscrit dans le projet de Synergie-Officiers consistant en la création d'un corps unique du Lieutenant au Commissaire Général.